

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº P19-

063288

AN = 30121

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6992 G992

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : JISMANI AHMED

Date de naissance : 25-01-59

Adresse : RGS GL FAJR

Tél. : 0675592651

Total des frais engagés : 400.00 + 900.00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. BENJELLOUN Hamza
Chirurgien Vasculaire et Endovasculaire
Angiologue et Phlébologue
INPE : 691173252
ICE : 001948308000045

Date de consultation : 10/03/2020

Nom et prénom du malade : JISMANI AHMED

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Age:

Enfant

Nature de la maladie : Varicoses des membres inférieurs

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 25/03/2020

ACY /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10.03.20	C ₃		400,00 Dr Chirurgien Vasculaire et Endovasculaire Angiologue et Phlebologue	BENJELLOUN Hamza INPE : 091173252 ICE : 001948308000045

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	
	
	
	
	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
<p>. BENJELLOUN Hamza <i>Chirurgien Vasculaire et Endovasculaire</i> <i>Radiologue et Phlébologue</i> INPE : 091173252 CE : 001948308000045</p>	10.03.20	Echodoppler des M. INF.	900,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'exploration.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR. HAMZA BENJELLOUN

CHIRURGIEN VASCULAIRE
ET ENDOVASCULAIRE / ANGIOLOGUE ET PHLÉBOLOGUE

☎ +212 5229-82844

☎ +212 6669 06090 +212 6690 11919

✉ DRHBENJELLOUN@GMAIL.COM

🌐 WWW.CENTRE-VASCULAIRE-CASABLANCA.COM

Date : 10 - 03 - 2020

M^r JISMANNI
AHMED

Echodoppler des M. INF

ICÉ : 001948308000045

INPE : 091173252

Angiologie et Phlébologie

Chirurgie Vasculaire et Endovasculaire

D^r HAMZA BENJELLOUN

DR. BENJELLOUN HAMZA
CHIRURGIEN VASCULAIRE ET ENDOVASCULAIRE
ANGIOLOGUE ET PHLEBOLOGUE
ANGLE TRIKEDRA AVABDERRAHIMBOUABID
GREEN OFFICE, IMM N°62 3ÈME ÉTAGE CASA
Tél : 05.22.98.28.44
Email : drhbenjelloun@gmail.com

Facture N°: 2828

Date : 10/03/2020

Bénéficiaire : Mr Jismani Ahmed
Mr JISMANI AHMED

Tél: 0675592651

Email:

Adresse:

Code	Description	Quantité	Prix	Sous-total
Visite du 10/03/2020				
CNS	Consultation	1	400,00	400,00
Ech	echodoppler des M.inf	1	900,00	900,00
Total				1 300,00

Arrêté le présent document à la somme de :
mille trois cents dirham(s)

Dr. BENJELLOUN Hamza
Chirurgien Vasculaire et Endovasculaire
Angiologue et Phlébologue
INPE : 091173252
ICE : 001948308000045

ICE:001948308000045

Casablanca le : 10/ 03/ 2020

Mr JISMANI AHMED

RC : Varices membres inférieurs C4S BILAT

TRAITEMENT : TRAITEMENT DES VARICES PAR RADIOFREQUENCE GVS D et GVS
G ASSIMILEE A LA CROSSECTOMIE EVEINAGE STRIPPING GVS D et GVS G A LA
C557K80 NGAP + C557K80 /2 NGAP + PHLEBECTOMIE K30/2

+ECHODOPPLER VEINEUX M.INF DE MARQUAGE PRE OPERATOIRE

Prix : 20000 dhs ttc

Dr. BENJELLOUN Hamza
Chirurgien Vasculaire et Endovasculaire
Angiologue et Phlébologue
INPE 09117352

DR. HAMZA BENJELLOUN

CHIRURGIEN VASCULAIRE
ET ENDOVASCULAIRE / ANGIOLOGUE ET PHLÉBOLOGUE

☎ +212 5229 82844

📞 +212 6669 06090 +212 6690 11919

✉ DRHBENJELLOUN@GMAIL.COM

10/03/2020
🌐 WWW.CENTRE-VASCULAIRE-CASABLANCA.COM

ECHO-DOPPLER VEINEUX DES MEMBRES INFÉRIEURS

Nom/prénom : Mr JISMANI AHMED

Motif de la demande : C4S BILAT G>D

A droite :

- Réseaux veineux profond et superficiel sans thrombose, réseaux veineux profond continent
- Jonction saphénofémorale de GVS incontinent (5mm) en terminale et incontinent en préterminale, collatérale de la GVS continent
- Tronc de la GVS cuisse intrafacial incontinent (4mm)
- GVS jambière incontinent (4.5mm) alimentant des varices de jambe
- PVS avec jonction saphéno-poplité continent et tronc continent (3mm)
- Veine postérolatérale de cuisse et jambe incontinent

A gauche :

- Réseaux veineux profond et superficiel sans thrombose, réseaux veineux profond continent
- Jonction saphénofémorale de GVS incontinent (12.5mm) en terminale et incontinent en préterminale, collatérale de la GVS continent
- Tronc de la GVS cuisse intrafacial incontinent (9mm)
- GVS jambière incontinent (5mm) alimentant des varices jambières
- PVS avec jonction saphéno-poplité continent et tronc continent (2mm)
- Veine postérolatérale de cuisse et jambe incontinent

Conclusion :

- GVS D et G incontinent (jonction et tronc) alimentant des varices jambières
- Veine postérolatérale de cuisse et jambe incontinent de façon bilatérale

Dr H.BENJELLOUN

Dr. BENJELLOUN Hamza
Chirurgien Vasculaire et Endovasculaire
Angiologue et Phlébologue
INPE 09117352

